

Numéro 525 | Jeudi 1^{er} octobre 2026



Micro-entreprise : quelles activités exercer ?

Artisanat, commerce ou profession libérale : le statut de micro-entrepreneur séduit par sa simplicité. Pourtant, plusieurs secteurs d'activité restent strictement exclus de ce régime. Découvrez les règles d'éligibilité, les possibilités de cumul et les plafonds de chiffre d'affaires applicables.

Vérifier l'éligibilité de mon activité



Difficultés d'entreprise : trouvez vos interlocuteurs locaux

Baisse d'activité ou tensions de trésorerie : face aux imprévus, vous n'êtes pas seul pour préserver votre structure et vos emplois. Des conseillers dédiés vous accompagnent partout en France, gratuitement et en toute confidentialité. Identifiez en quelques clics les experts mobilisés près de chez vous.

Trouver mon interlocuteur local



Création d'entreprise : cumuler revenus et chômage

Conserver votre allocation chômage tout en lançant votre activité est un levier précieux pour sécuriser votre projet. Maintien mensuel de l'ARE ou versement d'un capital avec l'Arce, obligations fiscales... : découvrez les conditions pour entreprendre sans compromettre vos droits.

Découvrir les règles de cumul



Décarbonation : le guide pratique des entreprises

À l'occasion de la nouvelle Stratégie nationale bas-carbone (SNBC 3), un guide officiel vient d'être publié pour vous accompagner dans votre transition écologique. Méthode pas à pas, exemples sectoriels et tableur de calcul : découvrez comment aligner votre activité sur la feuille de route nationale.

[Télécharger le guide de décarbonation](#)

33,83 €

33,83 euros. C'est le **coût obligatoire de la formalité d'immatriculation** pour une société commerciale via le guichet des formalités des entreprises. Bénéficiaires effectifs, annonce légale ou spécificités artisanales : anticipez précisément l'ensemble des **frais obligatoires pour lancer votre activité sereinement.**

[Estimer le coût de vos formalités](#)

AGENDA



Jusqu'au 5 octobre : dépôt de candidature pour Choose France – Édition France 2026

Jusqu'au 9 octobre : appel à manifestation d'intérêt pour la 7^{ème} promotion du programme ETIncelles.

Du 16 au 22 novembre : Semaine de l'industrie, 15^e édition : ouverture des labellisations

Prochain numéro le jeudi 8 octobre 2026

Pour améliorer la qualité de nos lettres d'information, nous mesurons l'ouverture et les clics sur nos liens. Conformément aux recommandations de la CNIL, vous pouvez refuser ce suivi à tout moment : vos lettres d'information continueront à vous être envoyées normalement.

 [Supprimer mon consentement au suivi](#)

[Consulter les numéros précédents](#)

[Qui sommes-nous ?](#)

[M'abonner](#)

[Me désabonner](#)

Conformément à la loi 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée en 2004, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification et de suppression des données qui vous concernent.

Pour l'exercer, adressez-vous au Sircom, 139 rue de Bercy - Teledoc 536 - 75572 Paris cedex 12 ou [par courriel en cliquant ici](#).